



Article scientifique

Article

2007

Published version

Open Access

This is the published version of the publication, made available in accordance with the publisher's policy.

Discours causal, chaîne causale et argumentation

Moeschler, Jacques

How to cite

MOESCHLER, Jacques. Discours causal, chaîne causale et argumentation. In: Cahiers Chronos, 2007, vol. 18, p. 69–86.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:4702>

Discours causal, chaîne causale et argumentation

Jacques MOESCHLER

Université de Genève

1. Introduction

Mes travaux sur la référence temporelle ainsi que ceux de quelques chercheurs genevois (Moeschler et al. 1998, Moeschler 1994, Moeschler 1998a, 1998b, 2000a, 2000b, 2000c, 2001, CLF 22, Saussure 2000, Asic 2004, Tahara 2004) ont abordé les questions de représentation du temps à partir (i) d'une typologie des classes aspectuelles issue des travaux de Vendler (1967), (ii) des coordonnées temporelles (S, R et E) tirées de Reichenbach (1947), (iii) des relations rhétoriques de la sémantique du discours (Asher 1993, Lascarides & Asher 1993, Asher & Lascarides 2003).

Centrées dans un premier temps sur les questions de *l'ordre temporel*, sur celle de la contribution des temps verbaux à ce mécanisme et sur l'élaboration d'un modèle inférentiel des relations entre éventualités (*modèle des inférences directionnelles*, Moeschler 2000a et 2000b), mes recherches sur la référence temporelle n'ont abordé que de manière superficielle la question de la *causalité* (Moeschler 1998a, 2000b) et ce n'est que récemment (Moeschler 2003a, CLF 25) que la causalité est devenue le centre de mes préoccupations.

Les raisons de ce changement de direction peuvent être résumées de la manière suivante :

- (i) la causalité intervient de manière cruciale dans les relations entre événements ;
- (ii) le discours causal semble partager des propriétés avec le discours temporel, tout en étant distinct du point de vue pragmatique et discursif ;
- (iii) les connecteurs causaux (comme *parce que*) ne partagent que peu de propriétés sémantiques et pragmatiques avec les connecteurs temporels, notamment en ce qui concerne leur contenu conceptuel.

Dans cette contribution, j'aimerais défendre un certain nombre d'hypothèses, qui concernent globalement la relation entre causalité, temporalité et argumentation :

H1 : la causalité n'est pas une propriété des relations temporelles entre événements, mais une relation entre événements et états, et est à l'origine de chaînes causales lorsque les éventualités sont connectées causalement.

H2 : le discours causal n'est pas symétrique du discours temporel.

H3 : la causalité est la relation conceptuelle primitive à l'origine des argumentations.

Dans un premier temps, nous opposerons *discours temporel* et *discours causal*, puis nous montrerons quelles sont les propriétés du discours causal, avec et sans connecteur. Enfin, dans un troisième temps, nous montrerons pourquoi la causalité est liée à l'argumentation.

2. Discours temporel et discours causal

Dès les premiers travaux de l'analyse du discours (Labov 1978), une différence entre *discours narratif* (ce que nous appelons *discours temporel*) et *discours explicatif* (*discours causal*) a été proposée. Je rappelle ici les définitions et les exemples donnés par Labov :

« Nous définirons le récit comme étant une méthode de récapitulation de l'expérience passée consistant à faire correspondre à une suite d'événements (supposés) réels une suite identique de propositions verbales. » (Labov 1978, 295)

Ainsi, selon cette définition, (1) est un récit, mais (2), qui rapporte la même expérience sous la forme de l'inversion de l'ordre par l'intermédiaire de l'imparfait et du plus-que-parfait, n'en est pas un :

- (1) a. ce mec, i' m'a tapé
b. alors moi je l'ai tapé
c. et p'is y a l'instit' qu'est rentrée
d. et elle a arrêté la bagarre.
- (2) a. L'instit' elle a arrêté la bagarre.
b. Elle venait juste de rentrer.
c. Ce mec, je lui avais tapé dessus.
d. Mais i' m'avait tapé dessus aussi.

En (1) en effet, l'ordre des événements est parallèle à celui du discours, comme le montre (3) alors qu'en (2), l'ordre est inverse (4) :

- (3) $a < b < c < d$
- (4) $d < c < b < a$

Labov note que « l'inversion de cet ordre (temporel) entraîne une modification de l'enchaînement des faits reconstitués au plan de l'interprétation sémantique » (*idem*, 296). Dans la tradition de l'analyse du discours, ce deuxième type de discours est appelé souvent *discours explicatif*,

et la relation de discours (ou relation rhétorique) qui le caractérise *Explication*, relation de discours qui s'oppose à *Narration*. Ainsi, si *Narration* est définie par la relation de précédence immédiate et la présence d'un topique discursif commun (Asher et al. 1995, Asher & Lascarides 2003), *Explication* fait intervenir la relation temporelle inverse et la relation de causalité.

Pour reprendre un exemple non ambigu, caractérisé par une relation causale asymétrique, (5) est une *Explication* et (6) une *Narration*, les relations temporelles et causales étant les mêmes, mais distribuées dans le discours de manière différente (7) :

- (5) Max s'est cassé la jambe. Il est tombé dans un précipice.
- (6) Max est tombé dans un précipice. Il s'est cassé la jambe.
- (7) a. e1 : Max est tombé dans un précipice
 b. e2 : Max s'est cassé la jambe
 c. e1 < e2
 d. e1 CAUSE e2

Une telle description devrait conduire à la conclusion selon laquelle les deux relations de discours, *Narration* et *Explication*, ne sont que les contreparties symétriques l'une de l'autre, et que les locuteurs disposent ainsi de deux méthodes pour rendre compte des événements : une méthode narrative, caractérisée par l'ordre temporel et causal, et une méthode explicative, caractérisée par l'inversion temporelle et causale. L'argument principal que l'on peut donner est que les conditions de vérité de ces deux types de discours sont les mêmes : si (5) est vrai dans un monde possible w_0 , alors (6) l'est aussi ; si (5) est faux dans w_0 , alors (6) l'est aussi.

Il y a cependant deux objections sémantiques à cette analyse. En premier lieu, tous les énoncés en relation de *Narration* n'impliquent pas la causalité ; ainsi (8) ne reçoit pas la lecture (9b), quand bien même (9a) est le cas :

- (8) Marie se leva. Elle se dirigea vers la salle bain.
- (9) a. (MARIE SE LÈVE) < (MARIE SE DIRIGE VERS LA SALLE DE BAIN)
 b. (MARIE SE LÈVE) CAUSE (MARIE SE DIRIGE VERS LA SALLE DE BAIN)

En second lieu, lorsqu'un premier événement cause un autre événement ou un état, c'est la relation, dans les versions classiques de la sémantique du discours, de *Résultat* qui est le cas, comme le montrent (10) et sa lecture (11) (on parle aussi de relation *CAUSE-CONSÉQUENCE*) :

- (10) Max frappa Bill au ventre avec son couteau de cuisine. Une tache sombre se mit à recouvrir sa chemise.

- (11) (MAX FRAPPE BILL AU VENTRE AVEC UN COUTEAU) CAUSE (UNE TACHE SOMBRE SE MET À RECOUVRIR LA CHEMISE DE BILL)

Ainsi, le premier argument contre la relation symétrique entre Narration et Explication tient au fait que lorsqu'une relation causale intervient en plus de l'ordre temporel, c'est Résultat qui est le cas.

Cette analyse, pour correcte qu'elle puissent paraître, a cependant une conséquence importante : si Narration et Explication ne sont pas des relations de discours symétriques, alors il ne devrait plus être possible de parler de *méthodes* différentes à disposition des locuteurs pour rendre compte des mêmes situations ou des mêmes faits, comme il ne devrait plus être possible de caractériser en termes de types de discours ces deux phénomènes (comme le font par exemple Caenepeel & Moens 1994).

Nous avons donc avancé dans la défense de l'hypothèse H2, sans pour autant avoir résolu la question de la fonction de ces relations de discours. Si leurs primitives sémantiques sont différentes et si les discours qui les réalisent ont néanmoins des conditions de vérité identiques, quel peut être l'intérêt de disposer de deux stratégies différentes pour décrire des situations identiques ? La réponse à cette question ne passe pas, selon nous, par des arguments sémantiques ou vériconditionnels, mais par des arguments pragmatiques et cognitifs. Si Narration et Explication sont vraiment différentes, c'est que leur rôle cognitif n'est pas le même, tant au niveau de la production que de l'interprétation du discours. Pour approfondir cette question, il nous faut passer par un examen plus approfondi de la relation de causalité.

3. La fonction cognitive de la causalité

Pour répondre à la question de la différence entre Narration et Explication, il est nécessaire de se demander quelle est la fonction cognitive de la causalité. Telle qu'elle a été définie par la tradition philosophique (Hume 1777 [1975]), la causalité a les caractéristiques suivantes :

1. la *contiguïté* : A et B sont contigus, à savoir il existe un contact entre les entités en relation causale ;
2. l'*asymétrie temporelle* : si un événement A cause un autre événement B, A se produit avant B, et B (l'effet) ne peut pas se produire avant A (la cause) ;
3. la *contingence*, qui décrit le rapport entre le nombre d'occurrences de A et le nombre d'occurrences de B, ce rapport devant être le plus proche possible de 1 pour que la causalité soit effective ;
4. la *généralité* : le raisonnement causal n'est pas déductif, mais inductif, à savoir probabiliste. Si une occurrence de A est suivie de B, si une deuxième occurrence de A est suivie de B, etc., je peux inférer que A cause B ;

5. les *conditions ceteris paribus* : la relation causale vaut toutes choses étant également par ailleurs.

Hume a très bien résumé ces propriétés :

« Nous pouvons définir une cause comme “un objet antérieur et contigu à un autre, et de telle sorte que tous les objets qui ressemblent au premier soient placés dans des relations semblables d’antériorité et de contiguïté à l’égard des objets qui ressemblent au second” » (*L’entendement*, III, XIV, 246-247, citation dans Quiton 2000).

Quelles sont les conséquences que nous pouvons tirer de cette définition ? Nous en retiendrons principalement trois :

a) les entités en relation causale sont des *événements*. Les événements s’opposent, selon les analyses issues de Vendler (1967) des classes aspectuelles, aux états. Les états sont statiques, atéliques et homogènes, alors que les événements sont dynamiques, téliques et hétérogènes¹. Mais on peut résumer en disant que les événements sont bornés, entrent en relation temporelle, notamment de succession, et sont des entités comptables, ce que regroupent les propriétés de contiguïté, d’asymétrie temporelle et de contingence² ;

b) la causalité est le résultat d’un raisonnement, inductif, probabiliste ; ainsi,

c) l’effet n’est pas absolument garanti, puisque le raisonnement causal n’est pas de nature déductive.

Cette dernière propriété peut être illustrée par le fait qu’un raisonnement causal peut être nié, comme le montre (13), négation de (12) :

(12) Axel est malade parce qu’il a trop mangé.

(13) Axel n’est pas malade parce qu’il a trop mangé, mais parce qu’il a pris froid.

Avant d’examiner la fonction cognitive de la causalité et du discours causal, j’aimerais faire une dernière remarque sur les éventualités et leurs relations. Nous suivrons ici la description d’Asher (1997), pour lequel les relations entre événements et états sont des relations de création-destruction, la causalité étant la relation unissant événements et états. En d’autres termes, (i) un événement suit un pré-état qu’il détruit et crée un post-état, la relation entre événement et post-état étant causale ; (ii) un état est créé (causalement) par un pré-événement et détruit par un post-événement.

¹ Je n’approfondirai pas ici la classification des éventualités en états, activités, accomplissements et achèvements, pour me limiter à l’opposition états-activités d’une part et accomplissements-achèvements de l’autre (cf. Asher 1997).

² Par la suite, nous étendons l’analyse de la causalité aux états, notamment aux relations entre états et états et entre états et événements.

Dans notre analyse, nous utiliserons la relation dynamique entre événements et états, mais de manière plus souple, à l'intérieur de chaînes causales : la séquence pré-état + événement + post-/pré-état + événement + post-/pré-état... est une *chaîne causale*. La relation causale est *directe* lorsque les éventualités sont contiguës et *indirecte* lorsqu'au moins un événement interface la relation entre deux événements.

La question à laquelle il nous faut répondre maintenant est celle de la fonction cognitive de la causalité et du discours causal. Commençons par la causalité. La possibilité même de connecter des événements et des états causalement est certainement l'une des caractéristiques émergentes, du point de vue de l'évolution, de la cognition humaine. On peut penser en effet que le simple passage d'un rapport associatif entre faits ou stimuli, caractéristique de la plupart des mammifères (on pense ici à l'apprentissage par conditionnement des souris), à la capacité de raisonnement causal, et notamment la capacité d'inférer une règle causale, a dû jouer un rôle important pour la survie de l'espèce.

Le point crucial, du point de vue phylogénétique, réside dans la capacité non seulement à raisonner causalement, mais surtout à pouvoir produire des discours causaux. C'est ici qu'intervient de manière cruciale le langage, et notamment la capacité à relier causalement les éventualités dans le discours. Nous ferons une hypothèse supplémentaire (H4), qui nous permettra de soutenir de manière forte l'hypothèse H1, que nous répétons ci-dessous :

H1 : la causalité n'est pas une propriété des relations temporelles entre événements, mais une relation entre événements et états, et est à l'origine de chaînes causales lorsque les éventualités sont connectées causalement.

H4 : les discours temporels ne sont pas nécessairement connectés causalement, seule la capacité à ordonner les éventualités et à déterminer leur intervalle temporel comptant.

En d'autres termes, les discours temporels sont très peu contraints du point de vue des relations entre éventualités : l'intervalle entre deux événements peut varier dans sa mesure temporelle (14-15, Wilson & Sperber 1993), mais peut inclure un grand nombre d'événements non explicités, donnant lieu à des ellipses temporelles (15-16) :

(14) Max a laissé tomber le verre. Il s'est cassé.

(15) Max a planté un gland. Un chêne a poussé.

(16) Marie a poussé Jean. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital.

(17) Anne et Jacques se sont mariés en 1983. Leur fils aîné est maintenant à l'université.

On remarquera, et ceci confirme bien l'hypothèse H2, que la simple inversion de l'ordre de ces énoncés donne des résultats bizarres (19 et 21) :

- (18) Le verre s'est cassé. Max l'a laissé tomber.
- (19) ? Un chêne a poussé. Max a planté un gland.
- (20) Jean a été transporté d'urgence à l'hôpital. Marie l'a poussé.
- (21) ?? Le fils aîné d'Anne et Jacques est maintenant à l'université. Ils se sont mariés en 1983.

On voit ici les problèmes que posent (19) et (21) : en (19), la mention de la cause n'est pas formulée de manière pertinente, car généralement, les chênes poussent naturellement³ ; en (21), il n'y a pas de lien explicatif et causal suffisamment pertinent entre la date du mariage d'Anne et Jacques et le fait que leur fils soit à l'université. En revanche, si (18) ne pose aucun problème, c'est que les deux événements sont contigus et que la causalité est directe ; en (20), bien que les événements ne soient pas contigus sur une même chaîne causale, la reconstitution des événements est possible, le scénario ACCIDENT étant facilement accessible.

Le dernier point qu'il nous reste à examiner pour défendre l'hypothèse H2 est l'ordre des énoncés dans le discours causal. Celui-ci est donné par (22), qui contraste avec l'ordre du discours temporel, qui n'est pas (23a), mais (23b) :

- (22) conséquence-cause
- (23) a. cause-conséquence
- b. événement_n-événement_{n+1}

Si (23a) n'est pas la structure du discours temporel, mais (23b), alors la thèse H2 est en grande partie vérifiée. Mais il faut encore expliquer pourquoi le discours causal a besoin d'une structure informationnelle comme (22), et pourquoi (23a) ne pourrait pas être considéré comme un prototype acceptable de discours temporel.

Dans Moeschler (2003a), j'ai donné un argument fort, basé sur la distribution des connecteurs *parce que* (causal), *donc* (inférentiel) et *et* (temporel) et montré qu'il n'y a pas, lorsque les discours sont connectés, de relations symétriques entre les discours causaux, inférentiels et temporels⁴.

³ Une meilleure formulation aurait mis en focus l'agent causal : *Un chêne a poussé. C'est Jean qui l'a planté.*

⁴ L'argument, pour être développé de manière propre, demande trop de place pour que je le reprenne ici. Disons simplement qu'en étudiant les emplois causaux et inférentiels de ces connecteurs, on aboutit à une distribution non complémentaire ou symétrique, mais une couverture d'emplois plus riche pour *parce que*, moins importante pour *donc*, et restreinte pour *et*, ce que traduit le tableau suivant :

Un second argument, que je développerai rapidement, est lié à la structure sémantique, et notamment le statut des prédicats et de ses arguments, des discours causaux, des constructions causatives, ergatives et inaccusatives.

Examinons ces différents types de constructions. Dans le cas des discours causaux, comme en (24), la structure sémantique est donnée en (25) :

(24) Le Ramona a coulé. La torpille l'a atteint à la proue ⁵.

(25) x=le Ramona, y=la torpille

x : thème, y : instrument

e₁ : COULER(y, x)

e₂ : ATTEINDRE_À_LA_PROUE(y, x)

CAUSE(e₂, e₁)

Dans une construction causative (26), un agent/instrument est ajouté à la structure sémantique de la phrase infinitive :

(26) Rastapapoulous a fait couler le Ramona

(27) x=Rastapapoulos, y=le Ramona, z= ?

x : agent, y : thème, z : agent/instrument

e : CAUSE(x, e')

e' : COULER(z, y)

Dans les constructions ergatives (28) et inaccusatives (30), les choses sont plus simples et la différence tient simplement dans le fait que l'agent est mentionné explicitement dans les ergatives (29), alors qu'il ne l'est pas dans les inaccusatives (30) :

(28) Rastapopoulos a coulé le Ramona.

(29) x=Rastapopoulos, y=le Ramona

x : agent, y : thème

lectures	causales			inférentielles		
	effet-cause	cause-effet		cause-effet	effet-cause	
connecteurs	<i>parce que</i>	<i>donc</i>	<i>et</i>	<i>parce que</i>	<i>donc</i>	<i>et</i>
état-état	+	+	–	+	+	–
état-événement	+	+	?	+	+	–
événement -état	+	–	+	+	+	–
événement-événement	+	–	+	+	+	–

⁵ L'opérateur temporel PASSÉ n'est pas pris en compte pour des raisons de simplification. Les événements e₁ et e₂ sont donc passés.

e : COULER(x,y)

(30) Le Ramona a coulé.

(31) x=le Ramona, y= ?

x : thème, y : agent/instrument

e : COULER(y, x)

Le point crucial de ces analyses sémantiques est leur point commun. Si nous cherchons les éléments sémantiques qui participent à chacune de ces constructions et de ces structures, il apparaît que c'est le prédicat de l'événement conséquence (*couler*) et son thème (*le Ramona*) qui sont les constantes. Quelle est la signification de cette analyse ? Nous avons fait l'hypothèse, forte, que l'expression de la causalité passe nécessairement par la mention de l'état/événement conséquence, et non par la mention du prédicat et de l'agent causal.

Quel argument pouvons-nous donner en faveur d'une telle hypothèse ? Raisonnons a contrario et supposons que ce qui est nécessaire pour exprimer une relation causale, ce soit au contraire la mention d'un agent/force et d'un prédicat dont le contenu sémantique contienne l'opérateur CAUSE. Supposons qu'un tel discours commence par un énoncé d'événement dont le sens contienne manifestement un prédicat causal :

(32) Rastapopoulos veut couler le Ramona

Quelles en sont les suites possibles ? Certaines concerneront les conséquences, mais cela n'est nullement nécessaire, comme le montre (33) :

(33) a. Il a ordonné au sous-marin Requin de lancer des torpilles.

b. Le sous-marin Requin est en route.

c. Mais le Ramona évitera les torpilles.

d. Il veut se débarrasser de Tintin et de Haddock.

On constate que les suites possibles ne sont pas limitées à des énoncés explicitant la conséquence. Rien ne garantit donc, avec une phrase d'événement, que les conséquences soient effectives dans le monde (ici de la fiction).

En revanche, lorsqu'un discours commence par un énoncé n'ayant pas ni propriété causale ni agent, les suites possibles sont plus restreintes. Supposons qu'à la vue de la case de *Coke en stock*, mon fils me dise :

(34) Regarde, le Ramona va couler !

Je peux alors très bien lui demander quelles en seraient les conséquences possibles (comment Tintin et Haddock vont-ils se sauver ?), ou

simplement, parce que je ne connais ni l'histoire ni le contexte, pourquoi il va couler. Je peux donc lui demander de m'*expliquer* pourquoi un tel événement va se produire, étant donné que je sais que le sujet grammatical de la phrase n'est ni l'instrument ni l'agent de la phrase. Il est donc hautement pertinent, à ce stade de la communication, que les causes puissent faire l'objet d'une explicitation.

On le voit, le discours causal, pour des raisons qui sont liées à sa pertinence et à sa sémantique, reçoit une structure de discours qui suit l'ordre CONSÉQUENCE-CAUSE. Comme on l'aura constaté, c'est exactement cet ordre qui est celui des connecteurs causaux, et notamment *parce que*, comme en (35) :

(35) Le Ramona a coulé parce que la torpille l'a touché à la proue.

4. Causalité et argumentation

Nous avons donné jusqu'ici des arguments en faveur des hypothèses H1 (la causalité est une relation entre éventualités formant une chaîne causale) et H2 (le discours causal n'est pas symétrique du discours temporel) et nous voudrions terminer cette contribution en discutant la troisième hypothèse, H3, qui met au centre de l'argumentation la relation de causalité :

H3 : la causalité est la relation conceptuelle primitive à l'origine des argumentations.

Les travaux sur l'argumentation, notamment sur l'argumentation dans la langue, ont toujours admis ou présupposé que les arguments étaient de nature propositionnelle, tout comme les conclusions qu'ils autorisent à tirer. Le raisonnement causal, du point de vue logique, peut bien évidemment se représenter propositionnellement, notamment lorsqu'il permet de conclure, en présence ou en absence d'un connecteur causal, à une relation causale. Ainsi, une phrase de structure propositionnelle (36) sera interprétée comme (37) :

(36) P parce que Q

(37) CAUSE (Q, P)

Nous avons cependant vu que le discours causal avait pour argument non des propositions, mais des éventualités. Nous aimerions montrer dans cette section que la nature des éventualités en relation causale joue un rôle crucial dans l'interprétation des discours, car la nature de l'éventualité causant et celle de l'éventualité causée n'ont pas le même rôle causal.

Dans l'ontologie des événements que nous utilisons, même réduite aux événements et aux états, seuls les événements ont un pouvoir causal, non les

états. Or les discours causaux, avec ou sans connecteur ⁶, peuvent introduire, dans la position de l'élément cause, un état. Nous avons en effet les quatre situations suivantes, résumées dans le tableau 1 :

- (38) CAUSE (ÉVÉNEMENT, ÉTAT) : Axel est malade parce qu'il a trop mangé.
 (39) CAUSE (ÉVÉNEMENT, ÉVÉNEMENT) : Axel est tombé parce qu'Abi l'a poussé.
 (40) CAUSE (ÉTAT, ÉTAT) : Abi ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure.
 (41) CAUSE (ÉTAT, ÉVÉNEMENT) : Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade.

		effet	
		état	événement
cause	état	<i>Abi ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure</i>	<i>Le médecin soigne Axel parce qu'il est malade</i>
	événement	<i>Abi est malade parce qu'elle a trop mangé</i>	<i>Axel est tombé parce que Abi l'a poussé</i>

Tableau 1 : discours causaux

Les deux premiers exemples ne posent pas de problèmes, car la cause est un événement (*trop manger, pousser*) et que les événements ont un pouvoir causal. En revanche, notre ontologie des événements n'explique pas comment des états (*être mineur, être malade*) peuvent causer un état ou un événement.

Deux remarques peuvent être faites ici, avant de donner une explication plus générale. Premièrement, on constatera que lors de la relation état-état (40), la relation n'est pas vraiment causale, mais argumentative : le locuteur renvoie à une norme ou une loi, i.e. les enfants mineurs ne peuvent pas boire d'alcool, pour expliquer une situation, le fait qu'Abi ne peut pas boire d'alcool. La relation est ici argumentative ou explicative et non causale. On comprend ainsi qu'un état (*être mineur*) peut expliquer un autre état (Abi ne peut pas boire d'alcool).

Deuxièmement, l'exemple où un état cause un événement (41) n'est pas non plus une vraie relation causale, mais une relation explicative : l'état d'Axel explique l'événement *le médecin soigne Axel*. D'une manière plus précise, nous sommes ici en face d'une relation de causalité indirecte, dont les éléments de la chaîne causale peuvent être représentés par (42) :

- (42) Axel est malade ; sa mère prend sa température ; sa température est élevée ; sa mère téléphone au médecin ; le médecin se déplace chez Axel ; le médecin ausculte Axel ; le médecin soigne Axel...

⁶ Pour des raisons de simplification, je ne présenterai ici que des discours contenant le connecteur *parce que*. Je renvoie à Moeschler (2003a) et (2003b) pour une étude plus approfondie des discours causaux et inférentiels avec et sans connecteurs.

On voit donc que certains usages de *parce que* ne sont pas simplement causaux, mais relèvent de l'explication. La question que l'on pourrait se poser est de savoir si une telle analyse ne vaudrait pas aussi pour les emplois de *parce que* où la cause est un événement. Dans ce cas de figure, l'événement *Abi a trop mangé* expliquerait l'état *Abi est malade*, comme l'événement *Abi a poussé Axel* expliquerait l'événement *Axel est tombé*. Cette analyse aurait l'avantage de donner une description sémantique unifiée de *parce que*⁷, mais n'expliquerait nullement deux faits importants. Tout d'abord, les mêmes relations sont obtenues sans connecteur pragmatique, comme le montrent les exemples (43)-(46) :

- (43) Axel est malade. Il a trop mangé.
- (44) Axel est tombé. Abi l'a poussé.
- (45) Abi ne peut pas boire d'alcool. Elle est mineure.
- (46) Le médecin soigne Axel. Il est malade.

L'explication doit donc d'une part être indépendante de la présence ou de l'absence d'un connecteur, de même qu'elle doit pouvoir indiquer la contribution du connecteur (*parce que*) lorsqu'il est présent.

En second lieu, cette explication ne dit rien de la relation entre la relation de causalité et la relation de discours Explication. Il faudrait, pour généraliser le déclenchement d'Explication par *parce que*, admettre que toute relation causale permet d'inférer Explication, en d'autres termes, admettre (47) :

- (47) $\forall e_i \forall e_j [\text{CAUSE}(e_i, e_j) \rightarrow \text{EXPLICATION}(\alpha(e_i), \beta(e_j))]$

Or manifestement, ce postulat de sens est trop fort : les relations causales entre événement et état ($\text{TUER}(x, y) \rightarrow (\text{MORT}(y))$) n'entrent pas dans ce cadre.

Nous sommes donc devant une situation complexe, puisque la causalité semble être une relation sémantique entre éventualités et Explication une relation pragmatique entre énoncés. Une manière de résoudre le problème consiste à admettre l'irréductibilité des deux relations, et de considérer que les relations pragmatiques, entre énoncés dans le discours, qu'elles soient ou non marquées par un connecteur, sont d'une tout autre nature que les relations entre éventualités dans le monde. Dès lors, les usages argumentatifs de *parce que* ne seraient que des emplois pragmatiques indépendants des relations causales entre éventualités et échapperaient à toute analyse sémantique.

⁷ On éviterait ainsi de tomber dans le piège d'une description qui distinguerait non pas deux emplois, mais deux *parce que* (Groupe λ -I 1975) : un *parce que* opérateur causal et un *parce que* connecteur argumentatif. La distinction opérateur/connecteur serait donc orthogonale aux lectures causales/explicatives.

On pourrait certes envisager une analyse procédurale des connecteurs, conciliant sémantisme de base et variation d'emplois (Moeschler 1989, chap. 6), mais je voudrais proposer une analyse alternative des emplois argumentatifs de *parce que* basée sur la notion de *chaîne causale*. Je proposerai pour finir une description unifiée de *parce que* causal, explicatif et argumentatif.

Je vais commencer par reprendre un exemple de *parce que* causal, en le comparant avec *parce que* explicatif :

(48) Abi est malade parce qu'elle a trop mangé.

(49) Abi est malade, parce qu'elle a trop mangé.

En (48), la relation causale concerne des propositions, qui dénotent respectivement un état et un événement, comme le montre la lecture (50) :

(50) CAUSE ([_EABI A TROP MANGÉ], [_SABI EST MALADE])

En (49), c'est bien une affirmation qui reçoit une explication :

(51) ASSERTION (ABI EST MALADE) & EXPLICATION (ABI A TROP MANGÉ, ASSERTION (ABI EST MALADE))

Comment expliquer ici la relation entre Explication et causalité ? Le recours à la sémantique des événements est à nouveau nécessaire, car si nous comprenons, même dans la lecture explicative, qu'il y a causalité entre l'événement et l'état, c'est que l'interlocuteur est capable d'inférer la chaîne causale (52) :

(52) CAUSE (ABI A TROP MANGÉ, ABI EST MALADE)

La situation est donc meilleure que celle prévue initialement : l'ontologie des événements nous sert à la fois pour les emplois causaux et explicatifs de *parce que*. Soit nous sommes dans un cas de *causalité directe*, et l'usage peut être causal ou explicatif (48-49) ; soit nous sommes dans un cas de *causalité indirecte*, et l'emploi est explicatif (41) et relie des éventualités (état et événement) distants sur la même chaîne causale (*le médecin soigne Axel parce qu'il est malade*).

Reste maintenant à expliquer les vrais emplois argumentatifs de *parce que*, comme celui de (40) (*Abi ne peut pas boire d'alcool parce qu'elle est mineure*). Pour en rendre compte, je vais prendre un cas extrême d'argumentation, donné par une publicité d'Air France, parue le jour de l'annonce du retrait du Concorde :

(53) Le Concorde ne s'arrêtera pas vraiment, parce qu'il ne sortira jamais de l'imaginaire des hommes.

Cette argumentation est particulièrement sophistiquée et complexe, car elle affirme quelque chose de vrai (54), basée sur une proposition vraie (55) et une proposition fausse (56) :

(54) CAUSE [FUTUR (NON-SORTIE(CONCORDE)), FUTUR (NON-ARRÊT(CONCORDE))] ⁸

(55) FUTUR (NON-SORTIE(CONCORDE))

(56) FUTUR (NON-ARRÊT(CONCORDE))

En effet, le jour de la parution de cette publicité, il est vrai que le Concorde s'est arrêté et (57) est donc une proposition vraie :

(57) ARRÊT(CONCORDE)

Dès lors, comment expliquer que l'on puisse argumenter à partir d'un fait vrai pour un fait faux ? La première explication que l'on peut donner est que la première phrase (*le Concorde ne s'arrêtera pas vraiment*) doit être interprétée de manière non littérale, ce que confirme la présence de *vraiment* :

(58) Le Concorde continuera à voler dans nos têtes.

Cette lecture est plausible, mais laisse de côté la sémantique de la phrase, très intéressante : elle dit quelque chose de vrai sur le futur, qui contraste avec la situation présente, ce que montre la figure 1 :

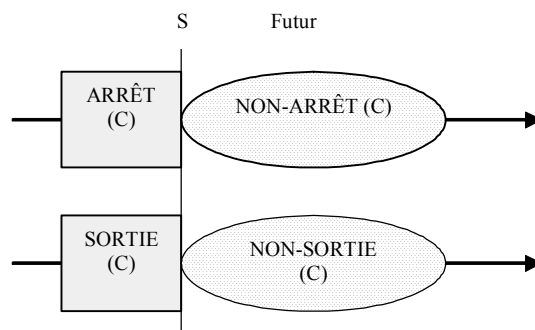


Figure 1 : Lecture non-littérale de (53)

⁸ La lecture sémantique que nous donnons ici met l'opérateur futur dans une portée large, et l'opérateur de négation dans une portée étroite : ainsi, (53) reçoit comme lecture (i) et non pas (ii) :

(i) la non-sortie dans le futur du Concorde cause son non-arrêt dans le futur ;
(ii) la non-future sortie du Concorde cause son non-futur arrêt.

Les propositions de (53) sont donc à propos d'états futurs. Reste à expliquer maintenant comment et pourquoi ces deux états futurs peuvent être en relation argumentative. La figure ci-dessus montre quelque chose de très intéressant : les deux états futurs, impliqués par les événements vrais à S, ne sont pas sur la même chaîne causale. Pourtant, ils semblent pouvoir être reliés causalement. Comment cela est-il possible ? L'hypothèse est que le fait que l'état₂ (NON-SORTIE) puisse causer l'état₁ est le résultat d'une règle causale, plus précisément le corrélat négatif (60) d'une règle causale (59) :

(59) règle causale : CAUSE[SORTIE (CONCORDE), DIRE (LOC, ARRÊT (CONCORDE))]

(60) corrélat négatif : CAUSE[NON-SORTIE (CONCORDE), DIRE (LOC, NON-ARRÊT (CONCORDE))]

Voici une représentation événementielle qui relie l'analyse sémantique, les chaînes causales et la causalité :

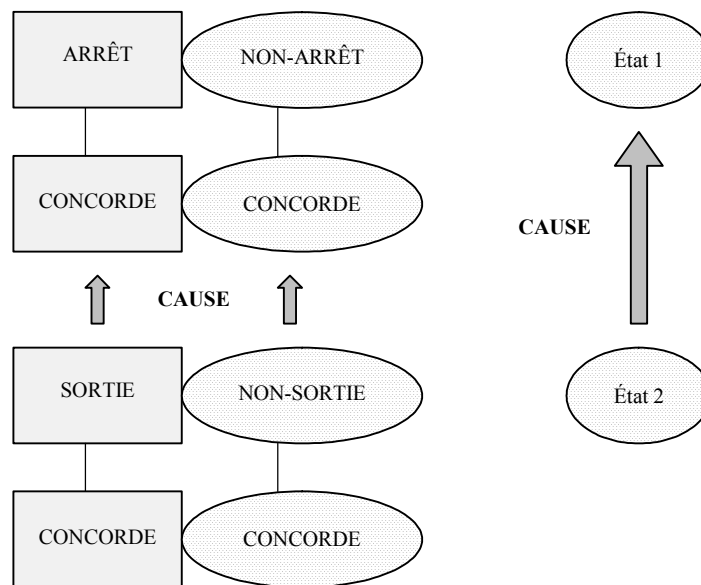


Figure 2 : représentation événementielle

Nous arrivons maintenant à la conclusion suivante: dans ses emplois argumentatifs, *parce que* ne relie pas, comme dans ses emplois causaux *via* la causalité directe ou dans ses emplois explicatifs *via* la causalité indirecte, des éléments d'une même chaîne causale, mais des états de deux chaînes causales

différentes. Cette mise en relation suppose le recours à une règle causale, dont voici la définition est donnée en (60) :

- (60) Une règle causale est une connexion entre états de deux chaînes causales différentes.

Voici la définition d'une argumentation :

- (61) Une argumentation est la mise en relation de deux chaînes causales.

On comprend maintenant pourquoi et comment la relation causale intervient dans l'argumentation et pourquoi les analyses classiques de l'argumentation sont propositionnelles : d'une part, la causalité, dans l'argumentation, relie des états et non des événements (ce que montre dans notre exemple la négation) ; d'autre part, les états définissent des situations non bornées, non téléiques, homogènes, et leur nature est propositionnelle.

On comprend aussi pourquoi le même connecteur (*parce que*) peut intervenir dans la relation causale, l'explication et l'argumentation. La même relation (CAUSE) est le cas, mais ses arguments sont différents : éléments contigus d'une même chaîne causale (*parce que* causal), éléments discontinus d'une même chaîne causale (*parce que* explicatif) et états de deux chaînes causales (*parce que* argumentatif).

Le dernier point à expliciter concerne le statut pragmatique des argumentations, qui semblent liées non à des règles logiques déductives, mais à des *topoi*, ou à des prémisses implicites. Dans notre approche, cette propriété s'explique par la mise en relation de deux états de deux chaînes causales, qui d'une part est annulable (ou réfutable) et d'autre part peut très bien ne pas être reconstruite par l'auditeur. Si j'ai pris comme exemple d'argumentation un usage extrême de *parce que*, c'est justement parce que cet emploi connecte des états de chaînes causales qui ont peu de chance de survivre par la règle causale qui les relie. L'une des propriétés fondamentales des argumentations est leur capacité à être acceptées, reproduites, réutilisées. *L'argumentation ordinaire, dans ce sens, ne serait rien d'autre que la survie, via une règle causale, de deux chaînes causales.* C'est ici que les connecteurs jouent tout leur rôle : sans explicitation de cette mise en relation, les chances que l'interlocuteur puisse connecter les chaînes causales sont quasiment nulles.

5. Conclusion

Dans cette communication, j'ai tenté de donner une analyse unifiée du discours causal et des emplois causaux, explicatifs et argumentatifs du connecteur *parce que*. Nous avons opté pour une voie difficile, car a priori contre-intuitive : expliquer les propriétés argumentatives du connecteur *parce*

que par ses propriétés causales ainsi que par la sémantique des événements. J'ai aussi tenté de montrer en quoi le discours causal n'est pas la contrepartie symétrique du discours temporel (récit), mais répondait à une stratégie cognitive dont l'origine est la structure sémantique des états causés ou résultants d'événements.

Références

- Asher, N. (1993). *Reference to Abstract Objects in Discourse*, Dordrecht : Kluwer.
- Asher, N. (1997). Événements, faits, propositions et anaphore évolutive, *Verbum* XIX(1-2) : 137-176.
- Asher, N. et al. (1995). De l'espace-temps dans l'analyse du discours, *Sémiotiques* 9 : 11-62.
- Asher, N. ; Lascarides, A. (2003). *Logic of Conversations*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Asic, T. (2004). *La représentation cognitive du temps et de l'espace : étude pragmatique des données linguistiques en français et dans d'autres langues*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève et Université de Lyon 2.
- Caenepeel, M. ; Moens, M. (1994). Temporal structure and discourse structure, in : C. Vet ; C. Vetters, (eds), *Tense and Aspect in Discourse*, Berlin : Mouton de Gruyter, 5-20.
- CLF 22 (2000). *Inférences directionnelles, représentations mentales et subjectivité*, Université de Genève.
- CLF 25 (2003). *Temporalité et causalité*, Université de Genève.
- Groupe λ-1 (1975). Car, parce que, puisque, *Revue Romane* 10 : 248-280.
- Hume, D. ([1777]1975). *Enquiries concerning human understanding and concerning the principles of morals*, Oxford : Clarendon Press, 3^e édition.
- Labov, W. (1978). La transformation du vécu dans la syntaxe narrative, in : *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris : Minuit, 289-335.
- Lascarides, A. ; Asher N. (1993). Temporal interpretation, discourse relations and commonsense entailment, *Linguistics and Philosophy* 16 : 437-493.
- Moeschler, J. (1994). Anaphore et deixis temporelles. Sémantique et pragmatique de la référence temporelle, in : J. Moeschler et al., *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, 39-104.
- Moeschler, J. (1989). *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris : Hermès.
- Moeschler, J. (1998a). Ordre temporel, causalité et relations de discours : une approche pragmatique, in : S. Vogeeler ; A. Borillo ; C. Vetters C. ; M.

- Vuillaume M. (éds), *Temps et discours*, Louvains-la-Neuve : Peeters, 45-64.
- Moeschler, J. (1998b). Le temps dans la langue : de la grammaire à la pragmatique, *Langues* 1(1) : 14-23.
- Moeschler, J. (2000a). Le Modèle des Inférences Directionnelles, *Cahiers de Linguistique Française* 22 : 57-100.
- Moeschler, J. (2000b). L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles, *Cahiers Chronos* 6 : 1-11.
- Moeschler, J. (2000c). L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux, in : J. Moeschler ; M.-J. Béguelin, (éds), *Référence temporelle et nominale*, Berne : Peter Lang, 71-105.
- Moeschler, J. (2001). La représentation des événements dans la langue et dans le discours, in : I. Uzcanga Vivar ; E. Llamas Pombo ; J.M. Pérez Velasco (éds), *Presencia y renovación de la lingüística francesa*, Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 311-328.
- Moeschler, J. (2003a). L'expression de la causalité en français, *Cahiers de Linguistique Française* 25 : 11-42.
- Moeschler, J. (2003b). Causality, lexicon, and discourse meaning, *Italian Journal of Linguistics* 15(2) : 343-368.
- Moeschler, J. et al. (1998). *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Paris : Kimé.
- Quiton, A. (2000). *Hume*, Paris : Seuil.
- Reichenbach, H. (1947). *Elements of symbolic logic*, New York : Free Press.
- Saussure, L. de (2000). *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- Tahara, I. (2004). *Usage descriptif et usage interprétatif des temps du passé et des adverbes temporels dans le discours de fiction*, Thèse de doctorat, Département de linguistique, Université de Genève.
- Vendler, Z. (1967). *Linguistics in Philosophy*, Ithaca : Cornell University Press.
- Wilson, D. ; Sperber, D. (1993). Pragmatique et temps, *Langages* 112 : 8-25.